CÉVENNES GANGEOISES & SUMÉNOISES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SCoT des Cévennes Gangeoises et Suménoises

« Diagnostic & Transition écologique

Réunion publique

1er avril 2025

Urbanisme et transitions territoriales
UTOPIA SME
encis environnement
a.i.d OBSERVATOIRE I STRATÉGIE I PROGRAMMATION
Carbone Avocats

Déroulé

18h00-18h15 : Introduction
Le SCoT : QUEZACO?

18h15 – 19h Les éléments clés
du diagnostic socio-économique

Discussions

19h00 – 19h45 : Les éléments clés du
diagnostic de transition écologique

Discussions

19h45 : Fin de la réunion

1 Introduction

Utilité du SCoT = Raison d'être

Inscrire le territoire dans une trajectoire « d'amélioration » dans le cadre d'un projet cohérent, exigeant et concerté

Mobiliser les leviers qui encadrent les modes d'urbanisation et favorisent le rééquilibrage vis-vis des composantes agri-naturelles

Le SCoT en quelques mots…

Une DÉMARCHE issue d'une VOLONTÉ POLITIQUE de préparer collectivement l'avenir du territoire

Un PROJET comprenant

Un DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Une STRATÉGIE commune de développement spatial et d'anticipation (défi climatique)

Le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique)

Des « RÈGLES DU JEU » à respecter

Le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs)

Une GOUVERNANCE LOCALE mise en place pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du SCoT

Le SCoT : un document « intégrateur » de politiques publiques d'aménagement du territoire

Notion de « hiérarchie des normes »

Loi montagne

SRADDET Stratégie régionale

SAGE (eau)

Schéma des carrières

PNC

Prise en compte
(*par le SCoT*)

SCoT Intégrateur

Mise en compatibilité
(*avec le SCoT*)

Programme local de l'Habitat (PLH)

Plan de déplacement Urbain

PLU &
Carte Communale

Grandes opérations d'aménagement (ZAC..) et Autorisation d'exploitation commerciales (AEC)

Le SCoT des Cévennes Gangeoises : 1er SCoT valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du département de l'Hérault

Vers un urbanisme & des modes de vie décarbonés, résilients face au changement climatique

Emissions de GES : chiffres clés en France

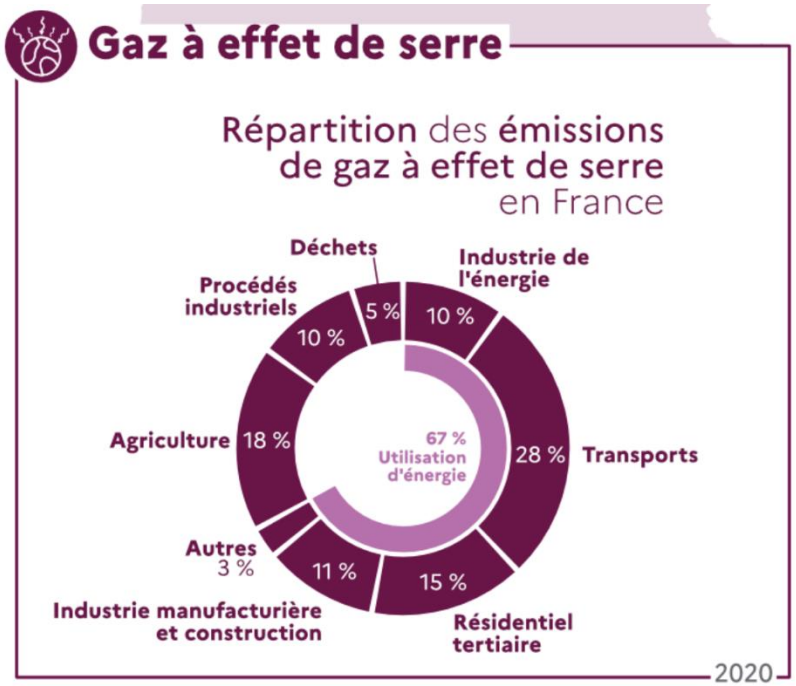

Source ADEME

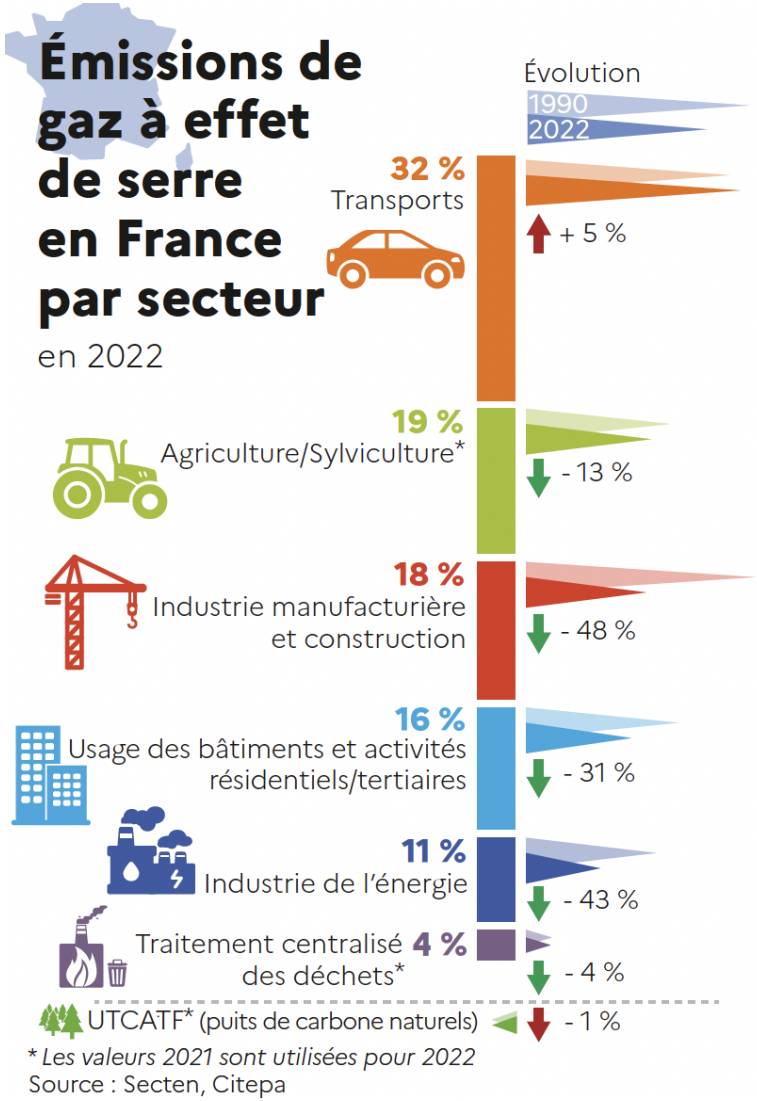

https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat-2023/livre

Leviers de décarbonation : réduire nos émissions de CO^2

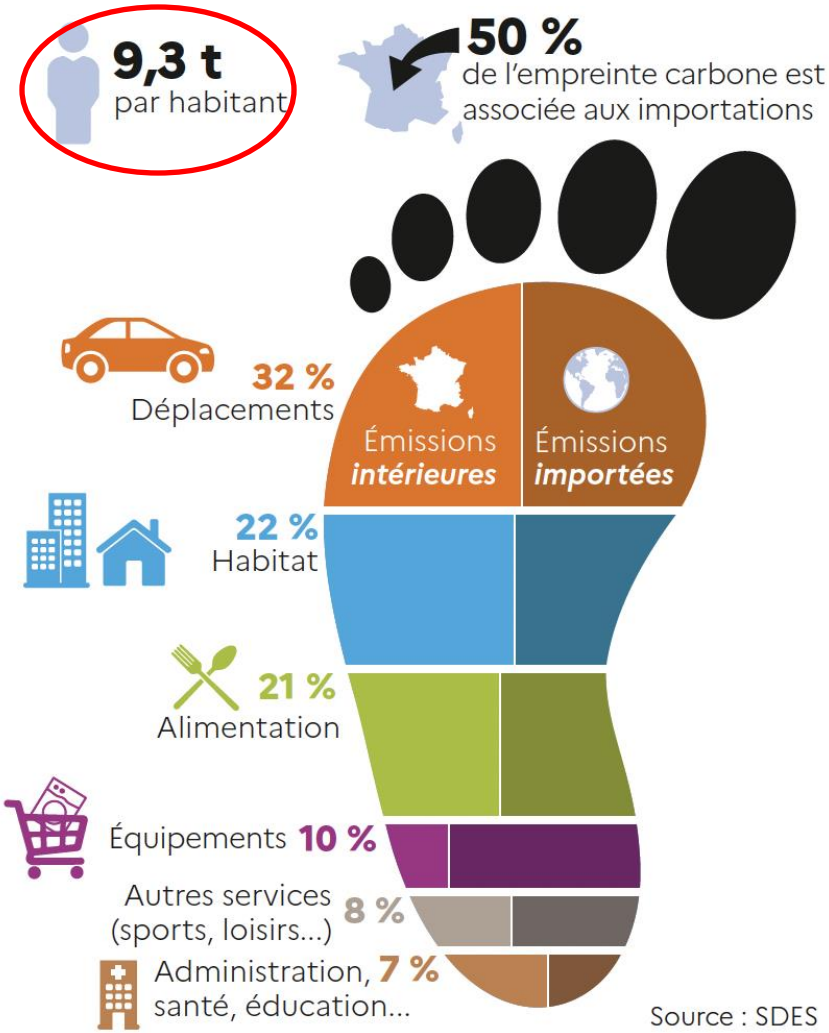

Pour limiter la température moyenne de la planète à +2°C,
Objectif annuel pour 2050 : 2teqCO2 /hab

Année 2019
https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat-2023/livre

Leviers de décarbonation : préserver les « puits » de carbone naturels

- La TERRE est un système « fini » = le CO^2 émis par les activités humaines se répartit dans 3 grands compartiments
  - ✓ 50% du CO^2 dans l'atmosphère : augmente le réchauffement
  - ✓ 25% dans les mers & océans (*carbonate*): **attenu le réchauffement**
  - ✓ 25% piégé dans la **végétation et les** sols (*cycle du carbone /photosynthèse/matière organique*) : **attenu le réchauffement**

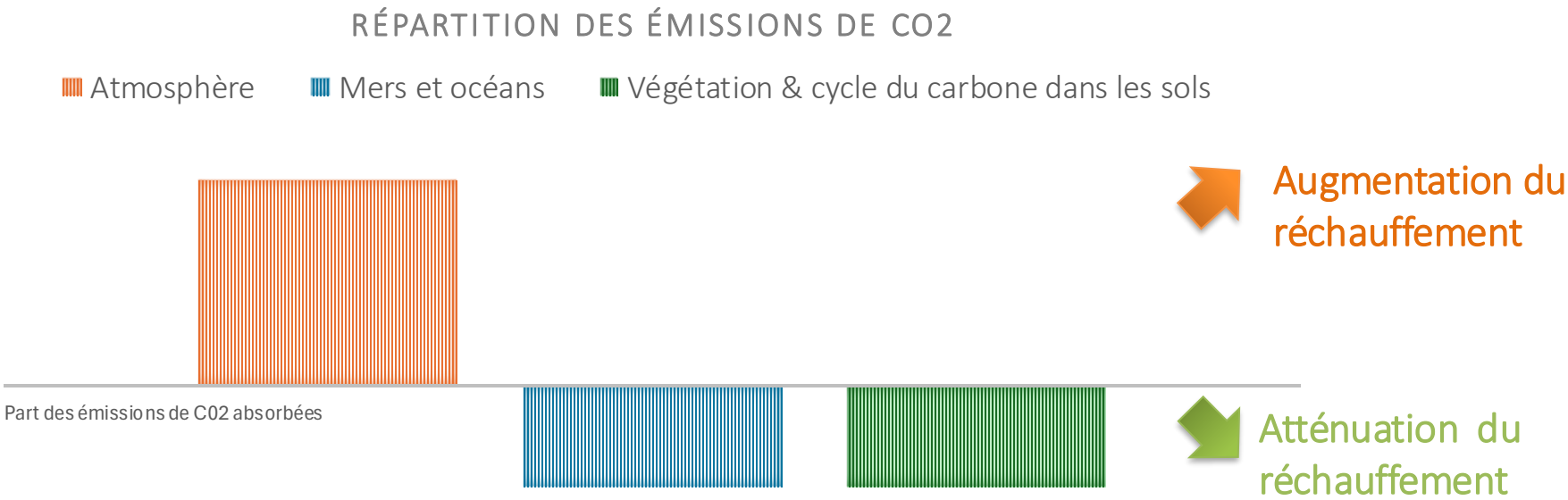

2

Diagnostic territorial

18h15-19h00

2.1 Quels enjeux pour le positionnement du territoire et son fonctionnement urbain ?

Un territoire charnière

entre Cévennes & Métropole montpelliéraine

- Des aires d'interaction fortes et historiques avec les territoires voisins
  - ✓ Ces territoires sont dotés d'outils de planification plus avancés
  - ✓ Leurs dynamiques et choix politiques doivent être pris en compte

Enjeu d'articulation des politiques publiques/ synergies

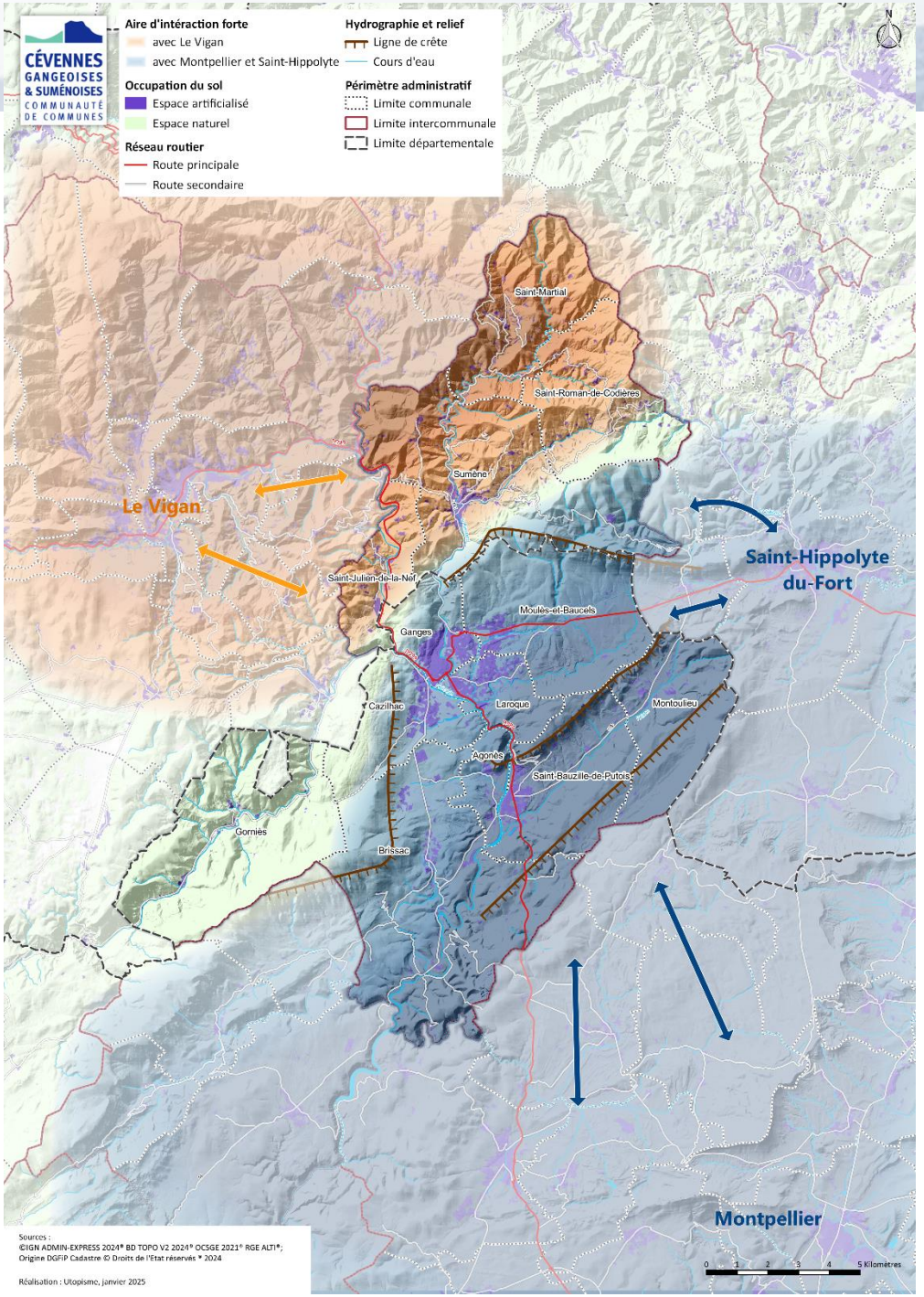

Une armature urbaine équilibrée
organisée autour de Ganges

- Un socle naturel structurant les implantations urbaines
  - ✓ Des entités liées mais bien distinctes qui accueillent les implantations urbaines et villageoises
  - ✓ Trois sous-bassins de vie
    - Le sous-bassin de Sumène au nord (aire d'attractivité du Vigan) ;
    - Le sous-bassin structurant de Ganges au centre
    - Le sous-bassin de St-Bauzille-de-Putois au sud (aire d'attractivité de Montpellier).
- Une armature urbaine équilibrée et polarisée (5 typologies de communes)

Enjeu de consolidation de l'armature

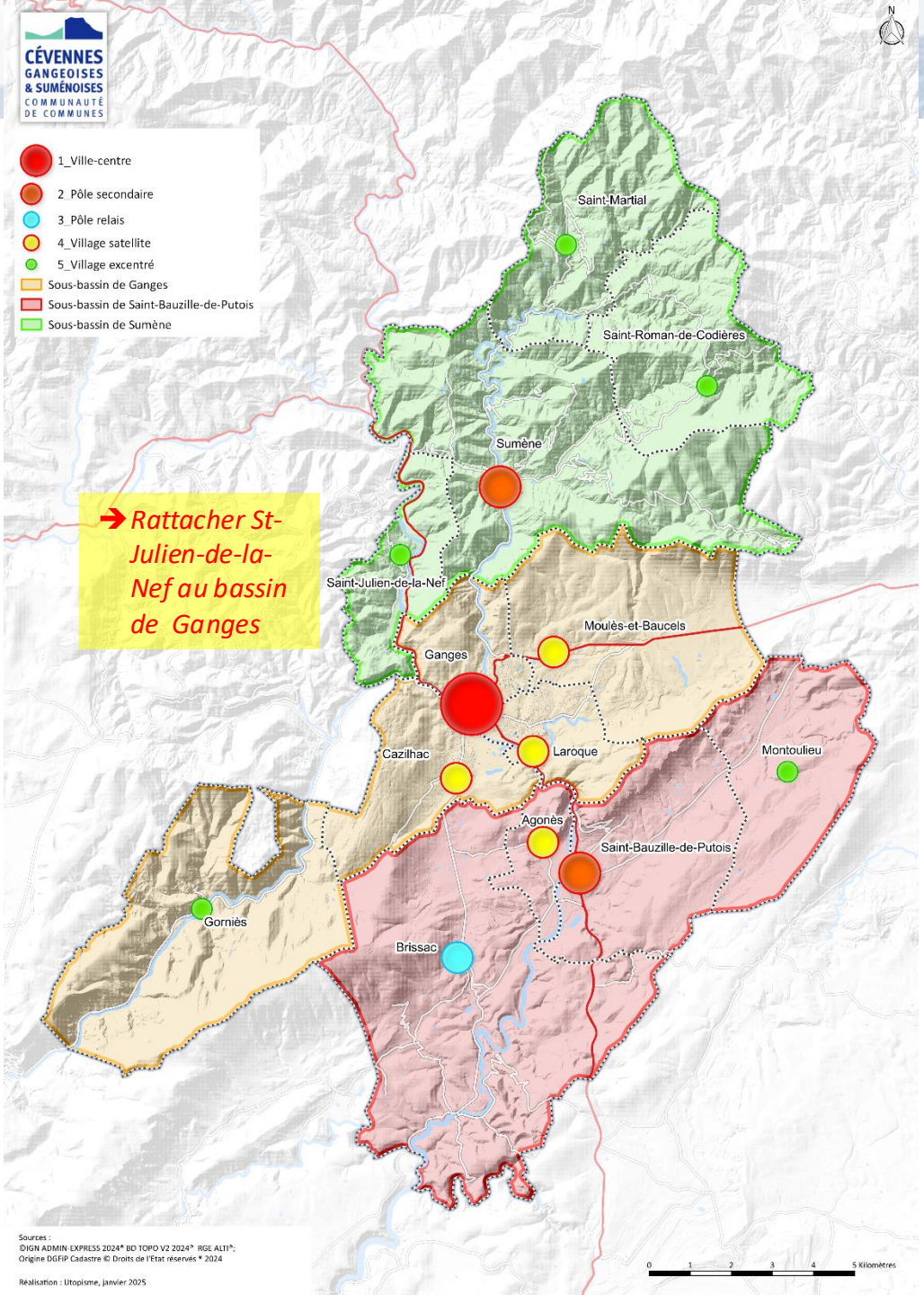

Des modes d'urbanisation qui génèrent des impacts négatifs et des opportunités

Une consommation d'espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (NAF) significative
malgré une trajectoire de réduction de déjà engagée
Destruction des terres fertiles, des sols « éponges », des sols « puits de carbone »..

Des déficits d'attractivité du centre-ville de Ganges et des centres villages , accompagnés d'un étalement urbain majeur *(conurbation de Ganges /Laroque /Moulès-et-Baucels) mais également d'une dégradation du patrimoine bâti historique de ces communes.*

Une forte concurrence d'usage de la ressource en espaces dans les vallées

Des capacités de densification des enveloppes urbaines à mobiliser

Enjeu de maîtrise de l'urbanisation

Une mobilité contrainte par la géographie
mais offrant un potentiel de décarbonation significatif

Un diagnostic réalisé et un plan d'action en cours de mise en œuvre

Plan global de déplacement/schéma directeur vélo& modes actifs

- Potentiel de mobilités décarbonées sur les courtes distances *et flux internes au sein des bassins de proximité* ➔ **déploiement volontariste des modes actifs**
- Potentiel de mobilités décarbonées vers l'extérieur ➔ **déploiement d'axes structurants favorables au co-voiturage organisé et aux transports en communs**
- Développement de l'accessibilité tous modes aux polarités pour les communes excentrées **(équité territoriale)**

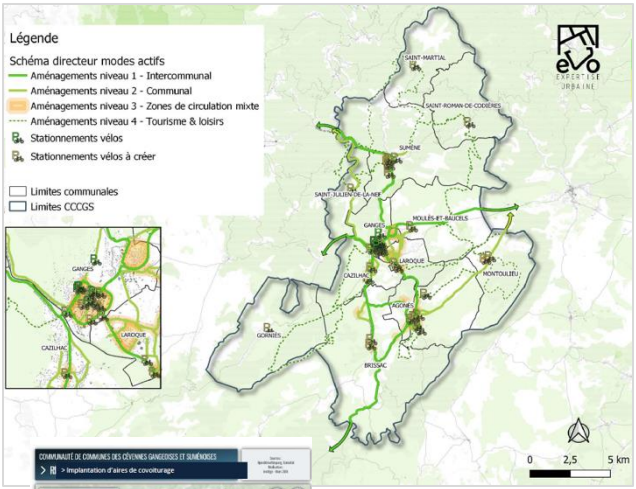

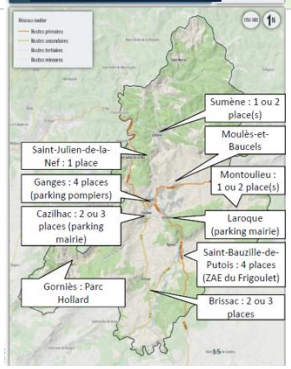

Enjeu de création des conditions du changement/ de facilitation de la mobilité alternative

2.2 Quels enjeux d’habitat et de démographie?

Une dynamique démographique qui ralentit

- Une population concentrée dans le «cœur » de territoire
  - ✓ Ganges, Cazilhac, Saint-Bauzille-de-Putois et Laroque regroupent 70% de la population du territoire
- Une croissance qui semble s'essouffler
  - ✓ Période dynamique entre 2010 et 2015 : +551 habitants
  - ✓ Entre 2015 et 2021 : fort tassement de la croissance
- Des disparités géographiques du rythme d'accueil de nouvelles populations
  - ✓ Un cœur de territoire dynamique
  - ✓ Le sous-bassin de vie de Saint-Bauzille-de-Putois porté par sa polarité
  - ✓ Une perte de population pour le sous bassin de Sumène (*mais chiffres à corriger*)
- Un déficit d'attractivité du territoire pour les jeunes ménages avec enfants

Enjeu de maintien de l'attractivité et de répartition

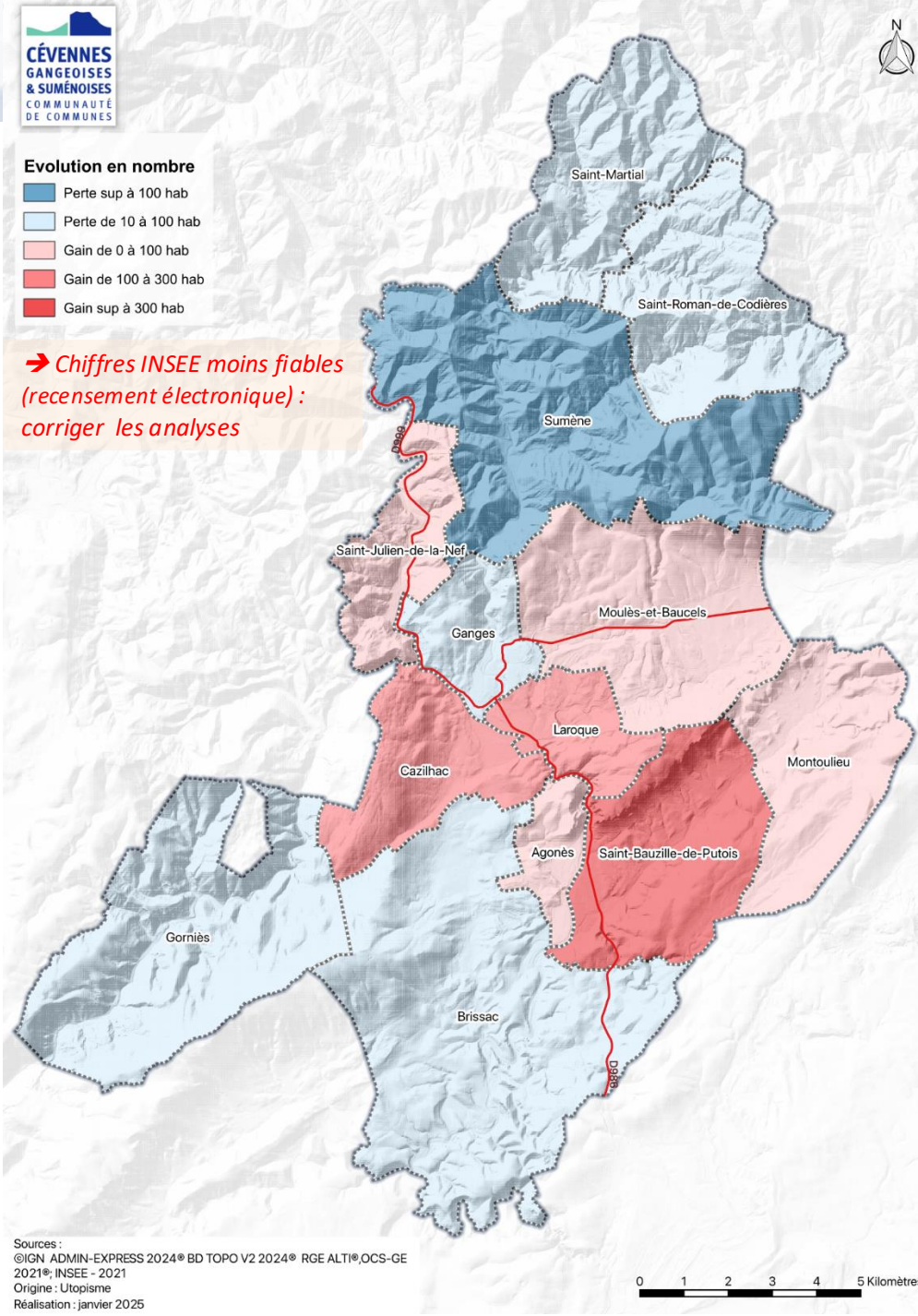

Un vieillissement significatif et des inégalités de revenus

- Un vieillissement de la population à anticiper
  - ✓ La catégorie des 60-75 ans a le plus augmenté : +18% soit +490 habitants.
- Des fortes inégalités de revenus sur le territoire
  - ✓ Une population dont les revenus sont plus faibles que les territoires voisins
  - ✓ Des différences importantes de revenus entre les communes avec une différence nord-sud marquée.

Enjeu d'évolution de la structure de la population et de prise en compte des besoins

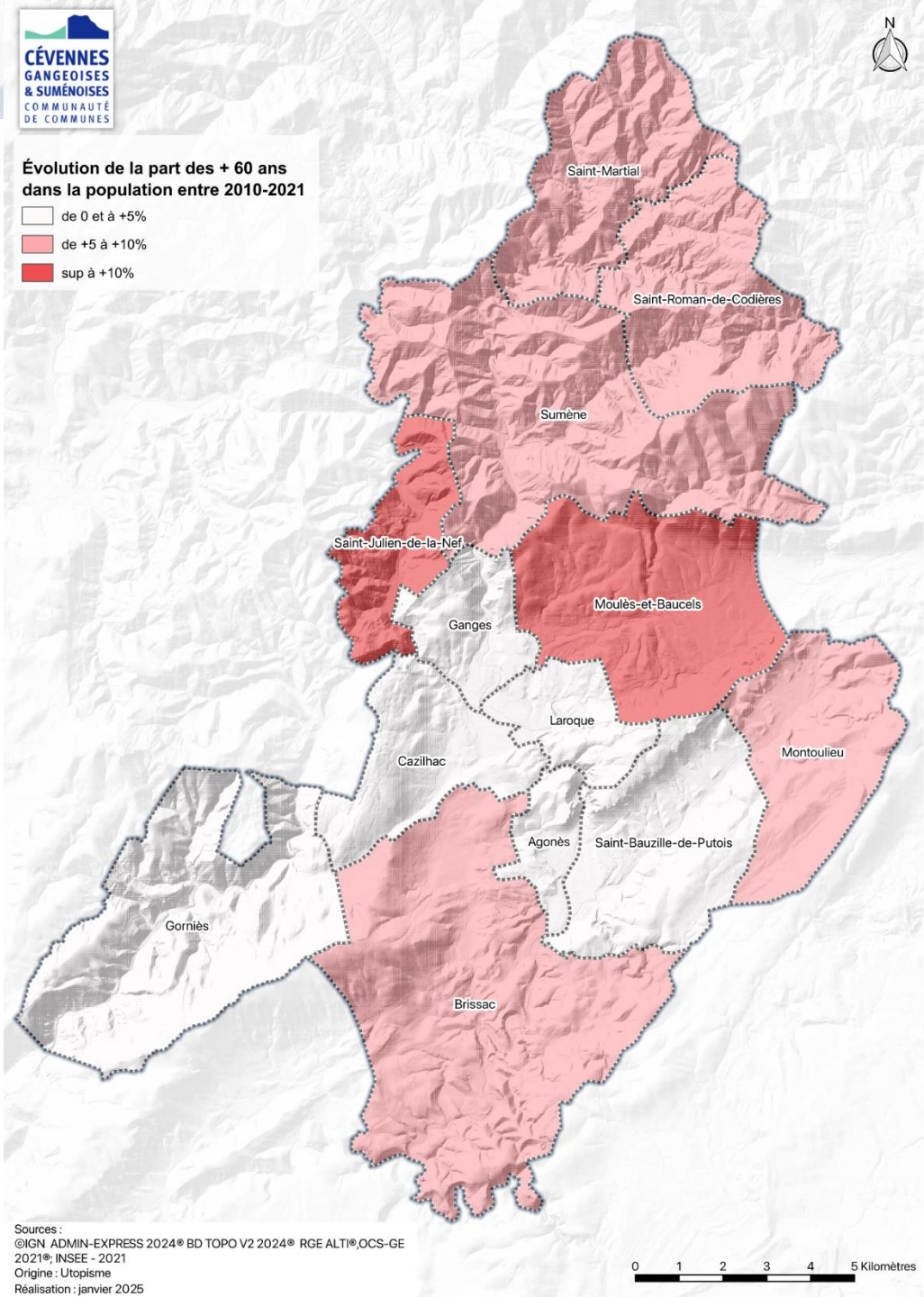

Un parc qui manque de diversité pour le parcours résidentiel

- Un parc de grands logements qui continue de se développer
  - ✓ 70% des permis de construire déposés pour les résidences principales sont de type T4/T5/T6+
- Une offre locative limitée : 26% du parc de résidences principales *dont 18% de logements potentiellement indignes*
- Des logements sociaux concentrés à Ganges et inadaptés (grands logements)
- Une offre limitée en réponse au vieillissement (*Le maintien à domicile et les infrastructures d'accueil des personnes dépendantes)*

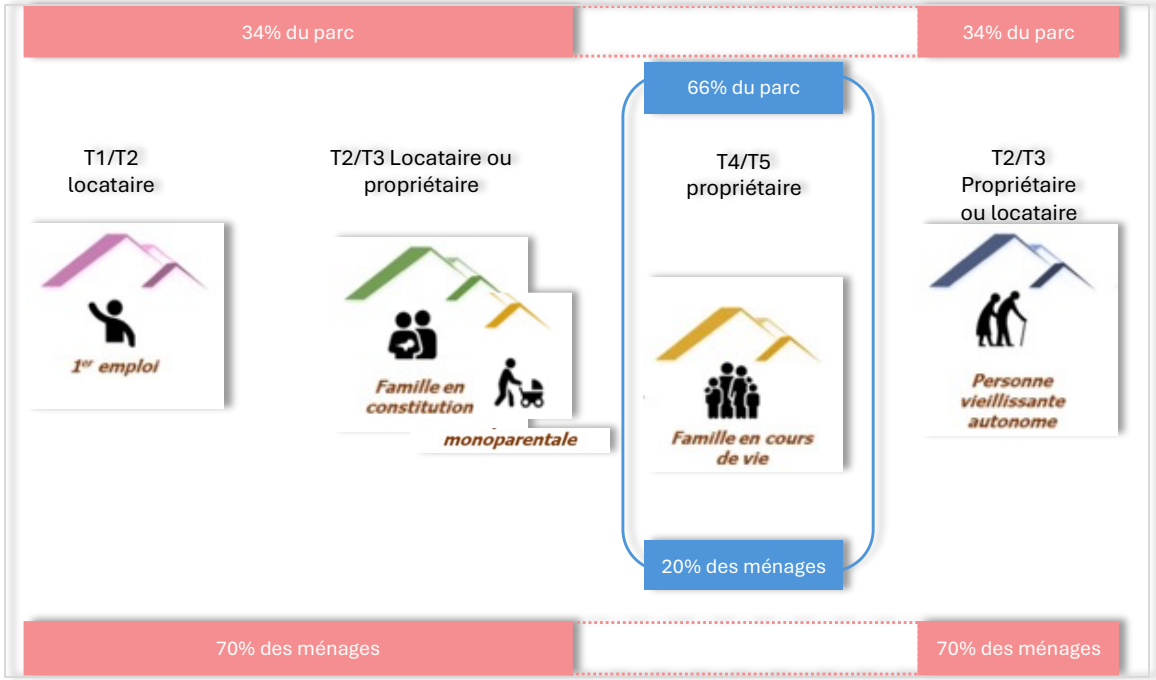

Parcours résidentiel et éléments de compréhension du parc existant sur le territoire de la CCCGS – Source : INSEE

Enjeu d'adéquation du parc de logement aux besoins et capacités financières des habitants

Habitat : une forme de spécialisation des communes

entre vie à l'année et résidences secondaires

- Un développement des résidences principales au sud, porté par l'arrivée d'actifs
- Une forte présence des résidences secondaires (RS) au nord *mais un développement plus diffus sur le territoire*
  - ✓ Part des RS = 18% des logements , notamment dans les communes gardoises & Gorniès
- La part des RS dans les nouveaux logements : des trajectoires contrastées :
  - ✓ Des communes « cœur » de territoire : évolutions inférieures à la moyenne (<17%)
  - ✓ Des communes de périphéries : évolutions supérieures à la moyenne / volumes supérieurs à la production de résidences principale (>50%)

Enjeu de concurrence des résidences secondaires sur les résidences principales

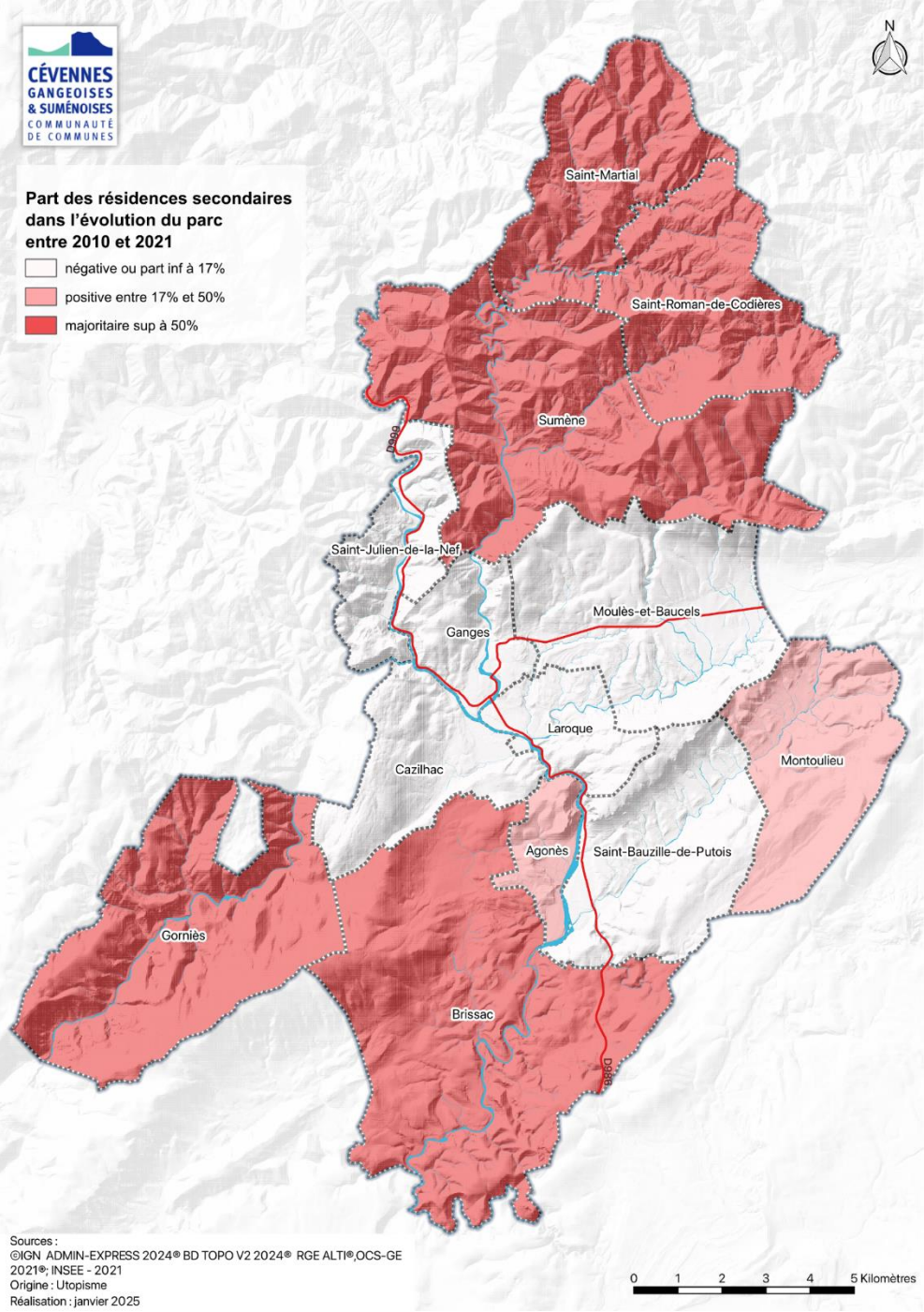

Le poids significatif des logements vacants dans les centres-anciens

- Une vacance structurelle de logements dans les polarités : un potentiel de reconquête
  - ✓ Un nombre important de logements vacants depuis plus de 4 ans
  - ✓ Des logements anciens et des petites surfaces
    - des bâtiments construits avant 1945 : 78%
    - des petits logements de type T1/T2/T3 : soit 75%
- Des dispositifs opérationnels pour agir, à consolider
  - ✓ Plusieurs dispositifs opérationnels engagés sur l'habitat et l'écosystème des centre anciens (commerces, espace public, animation)

Enjeu de mobilisation des logements vacants et de revitalisation des centres

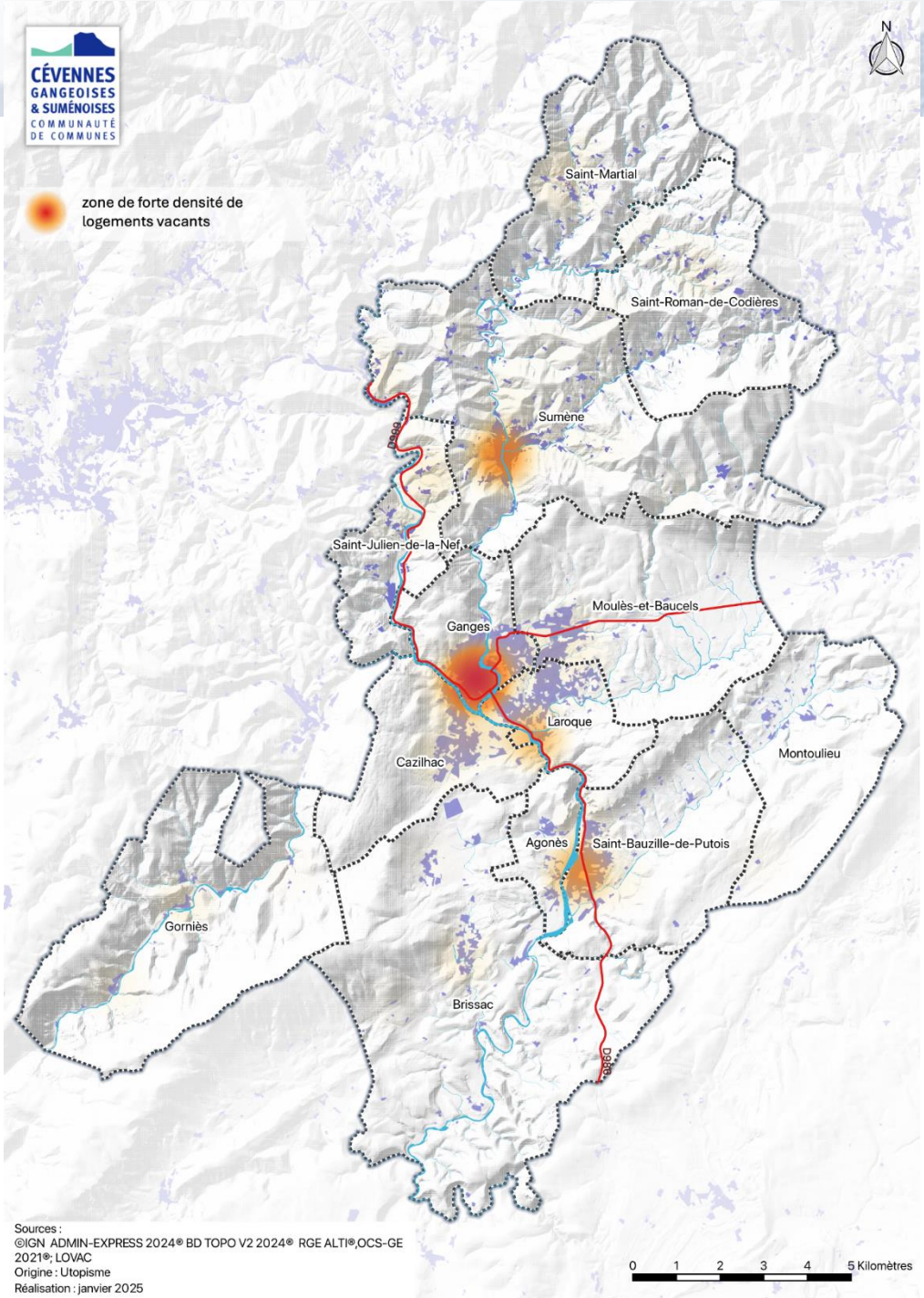

2.3 Quels enjeux de développement économique?

Un tissu économique en mutation

- Une économie rurale, de montagne, marquée par le poids des services à la population et de l'agriculture
- Une tendance à la tertiarisation de l'économie qui s'amplifie
- Un recul de l'emploi qui renforce la dépendance aux territoires voisins

Rapport emplois sur actifs en 2021 (source INSEE)

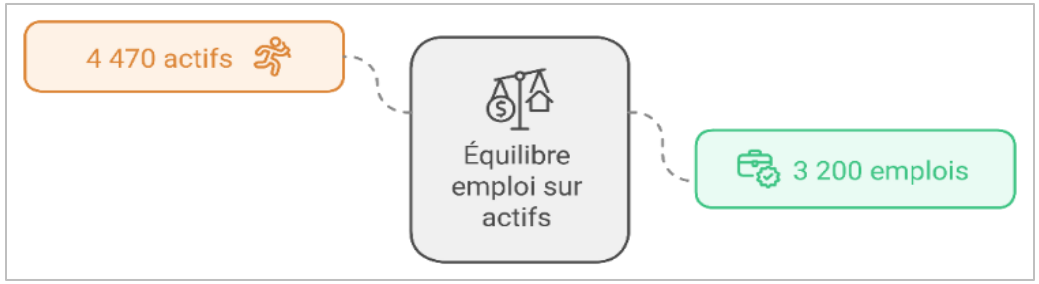

Synthèse des flux domiciles travail (INSEE)

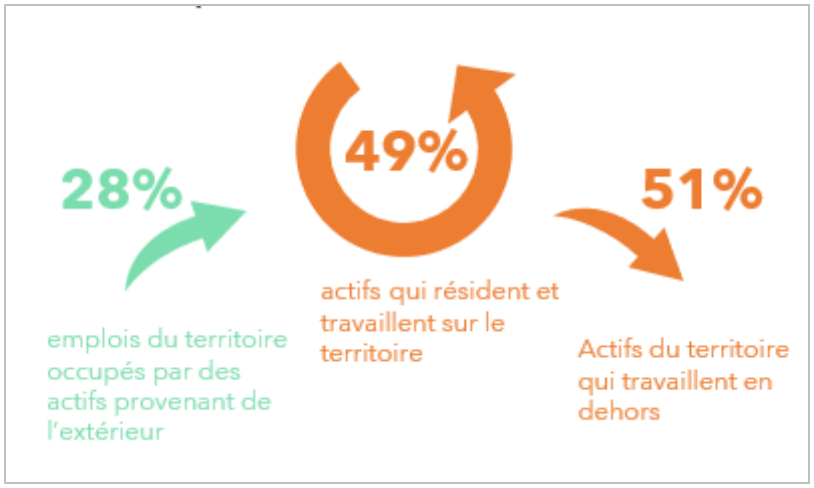

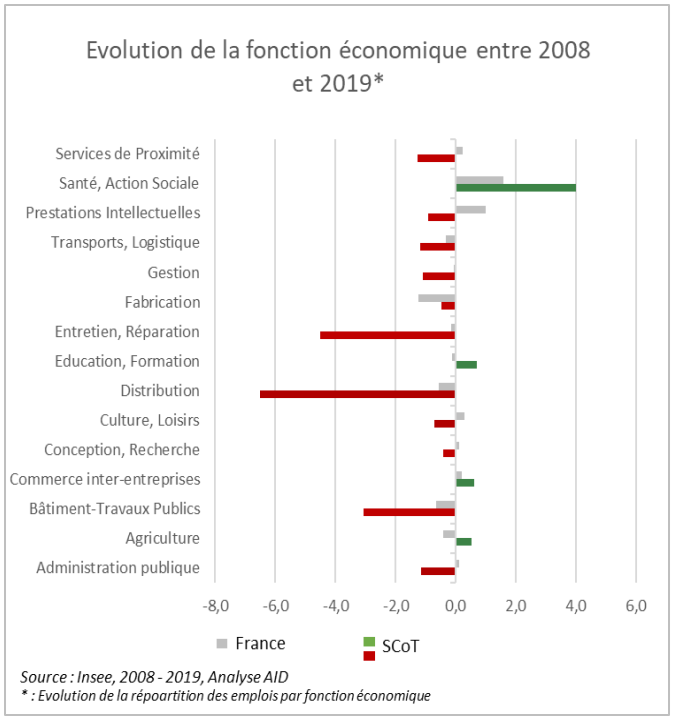

Enjeu de relocalisation d'activités, notamment productives

Un secteur agricole dynamique et stratégique pour le territoire

- Un secteur fort et stratégique pour l'économie locale
  - ✓ Un secteur économique créant des emplois (4,4% des emplois du territoire)/ 13% des établissements
- Une répartition inégale des activités agricoles au sein de la communauté de communes
- Une activité agricole qui résiste
  - ✓ Augmentation de la SAU 2010-2020 (*Superficie Agricole Utile*) / mais concentration du foncier (*baisse du nombre d'exploitations*)
  - ✓ Une agriculture de montagne : 5 737 ha à vocation agricole dont seulement 570ha cultivés
- Des terres fertiles rares et précieuses (14% des surfaces agricoles)

Enjeu de sécurisation du foncier agricole/ plaines

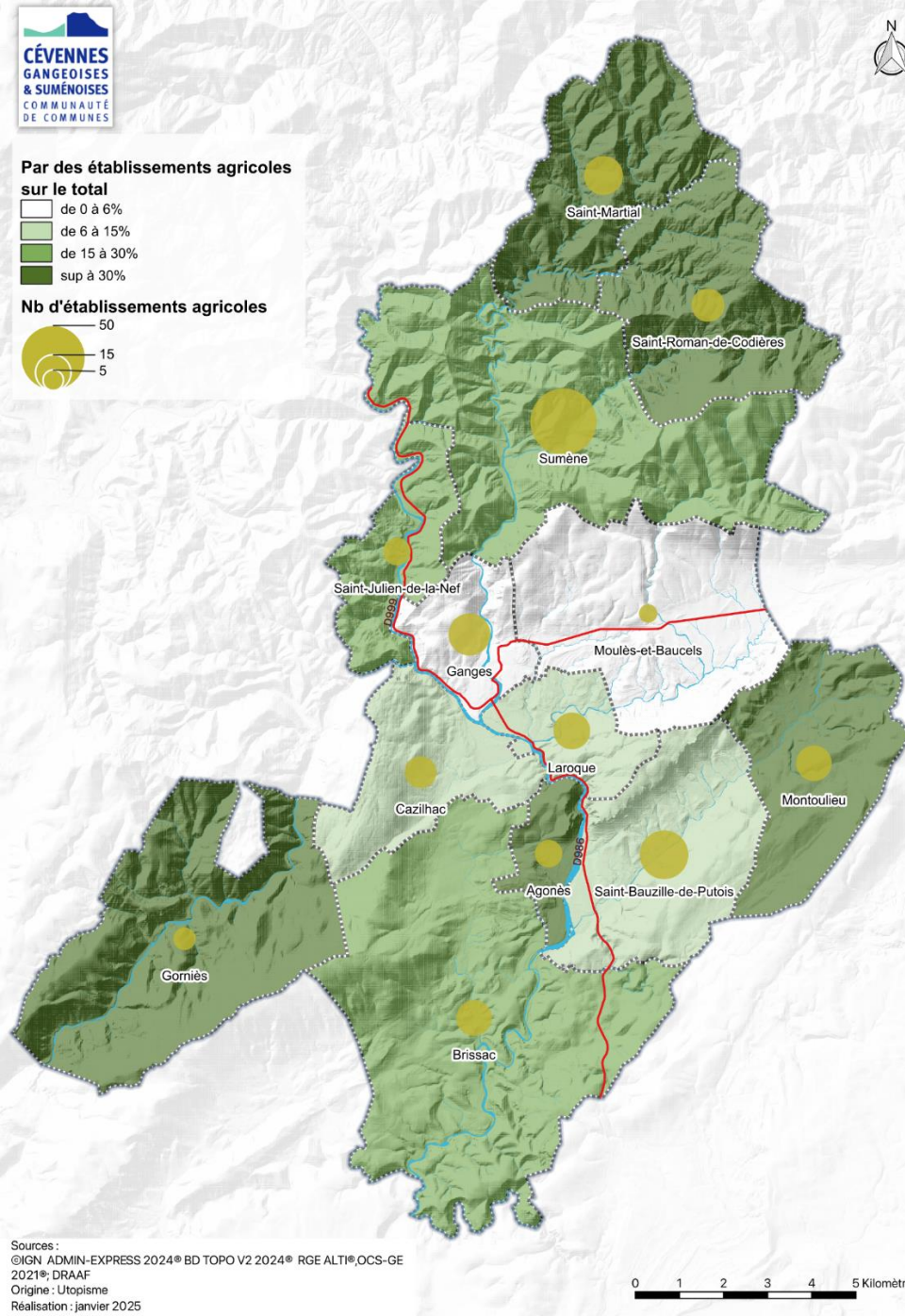

Un maillage commercial qui s'appuie sur les 3 principales polarités

- Un territoire qui polarise à l'échelle de son bassin de vie
  - ✓ Une densité commerciale importante (*1000m2 pour 1000 habitant)*
  - ✓ Une répartition de l'offre commerciale polarisée (Ganges/St-Bauzille/ Sumène)
- Une population locale au profil socio-économique sensible à l'offre de proximité
- Spécificités des implantations
  - ✓ Des centralités commerciales dynamiques, avec des marges de progression, à conforter
  - ✓ Un commerce de périphérie à encadrer

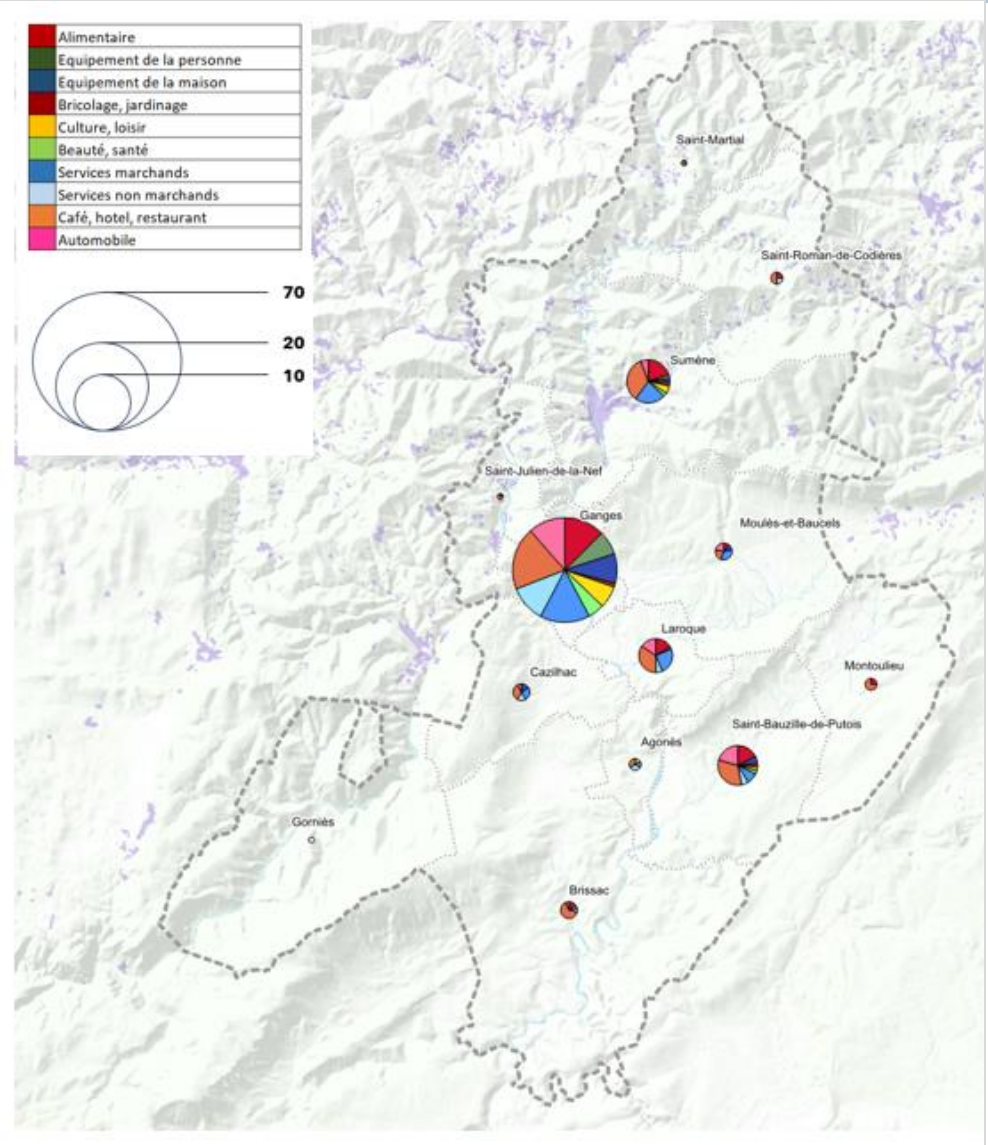

Enjeu de dynamisation des centralités et de maîtrise des périphéries

Un tourisme de pleine nature aux retombées économiques modérées

- Une demande orientée tourisme de pleine nature
- Un territoire marqué par une forte saisonnalité touristique
  - ➢ Risque de tension sur la ressource en eau
  - ➢ Une conciliation des usages à améliorer sur le fleuve Hérault
- Un hébergement touristique constitué de petites unités
  - ✓ Une situation de relative sous-densité de l'hébergement touristique traditionnel (hôtellerie)
  - ✓ Une offre en hébergement de plein air plutôt dense : 10 campings pour 700 emplacements
  - ✓ De nombreux meublés touristiques (350 unités pour 1200 lits)
  - ✓ Un fort taux de résidence secondaire participant à l'offre d'hébergement saisonnier

Enjeu de positionnement de l'offre d'hébergement et de conciliation entre protection de l'environnement & retombées économiques

Densité de lits hôteliers pour 1 000 habitants

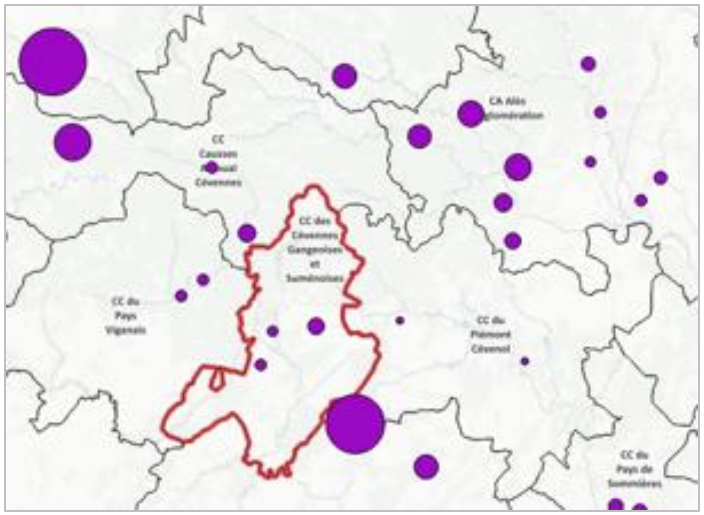

Offre en meublés touristiques (nombre de lits par commune)

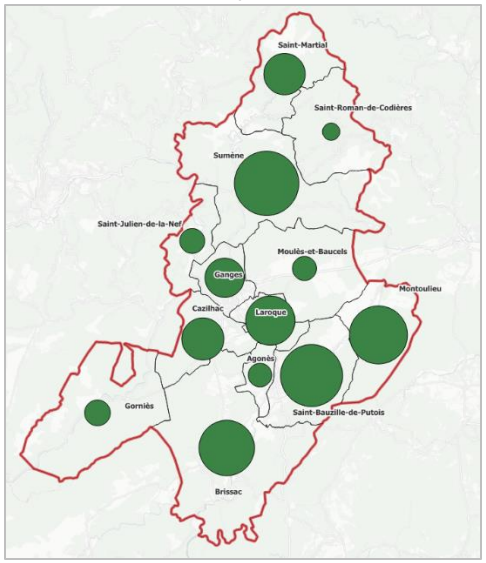

DÉBATS

3 Diagnostic de transition écologique

19h00-19h45

3.1 Quels enjeux de biodiversité et de paysages ?

Un territoire « ressource », peu anthropisé

- Des milieux naturels préservés grâce à une faible pression urbaine
  - ✓ Majorité naturelle (86,2% de forêt)
  - ✓ Faible anthropisation (4,7%)
  - ✓ 50 % du territoire reconnu en réservoir de biodiversité (SRADDET Occitanie)
  - ✓ Une trame verte et bleue préservée
- Le caractère stratégique de la forêt
  - ✓ Importance des forêts pour l'économie locale et la lutte contre le changement climatique
  - ✓ 24 800 ha de forêt au croisement d'enjeux variés : biodiversité, carbone, potentiel économique, paysagers …

Enjeu de maintien de la biodiversité / fonctionnalité des milieux naturels

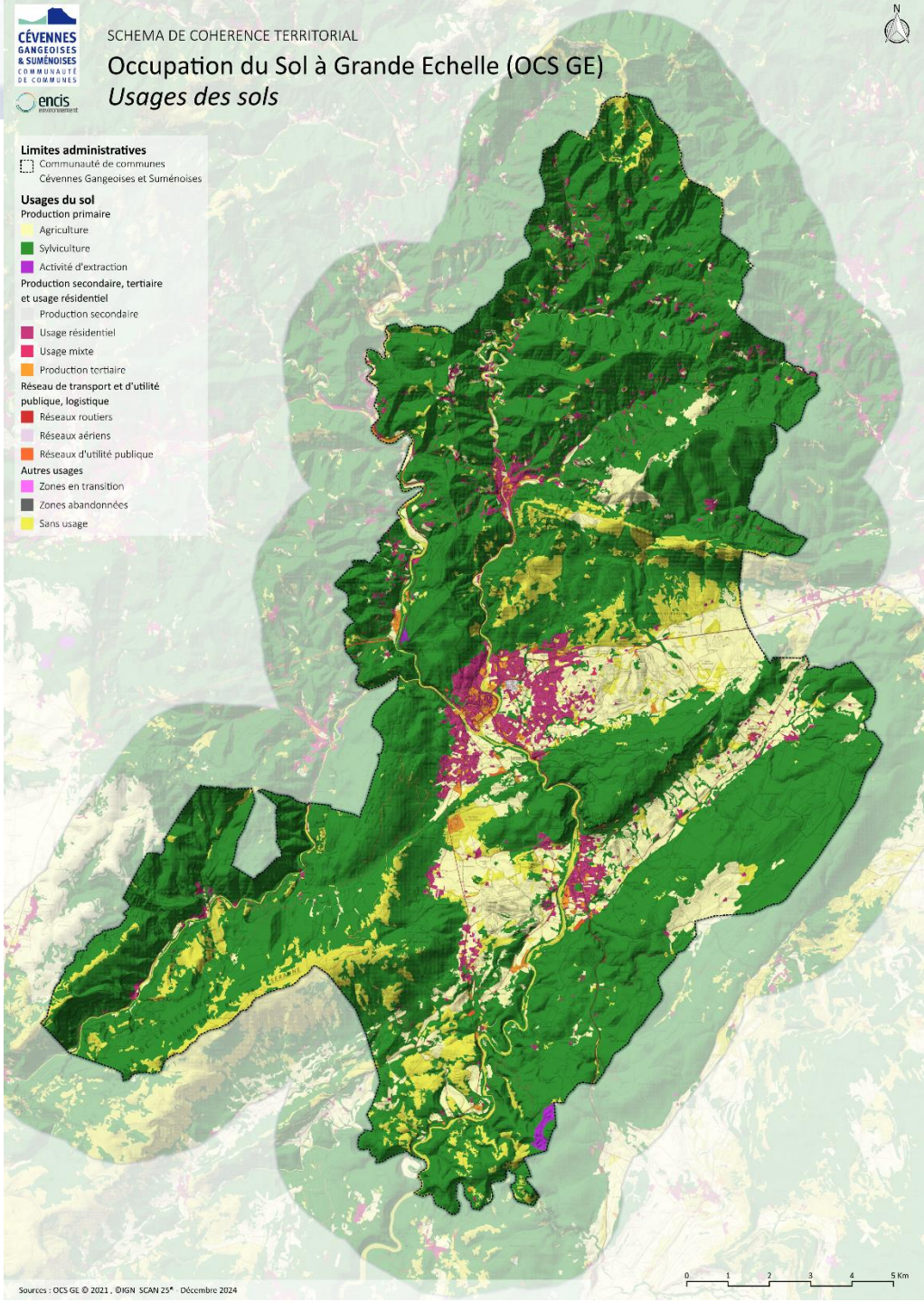

Une multitude d'enjeux **patrimoniaux et paysagers**

- Une grande richesse paysagère et une forte diversité des unités
  - ✓ Paysages variés
  - ✓ Présence d'éléments emblématiques
  - ✓ Gorges de l'Hérault (Grand Site de France)
  - ✓ Grand site Occitanie
- Un patrimoine culturel et naturel exceptionnel
  - ✓ Patrimoine protégé
  - ✓ Héritage agro-pastoral et industriel
- Un patrimoine support de l'activité touristique *qui génère localement des conflits d'usages et une pression sur le milieu*
  - ✓ Multitude d'activités de plein air (canoë, escalade, randonnée, vélo, etc.)

Enjeu de prise en compte des sensibilités paysagères dans les projets urbains

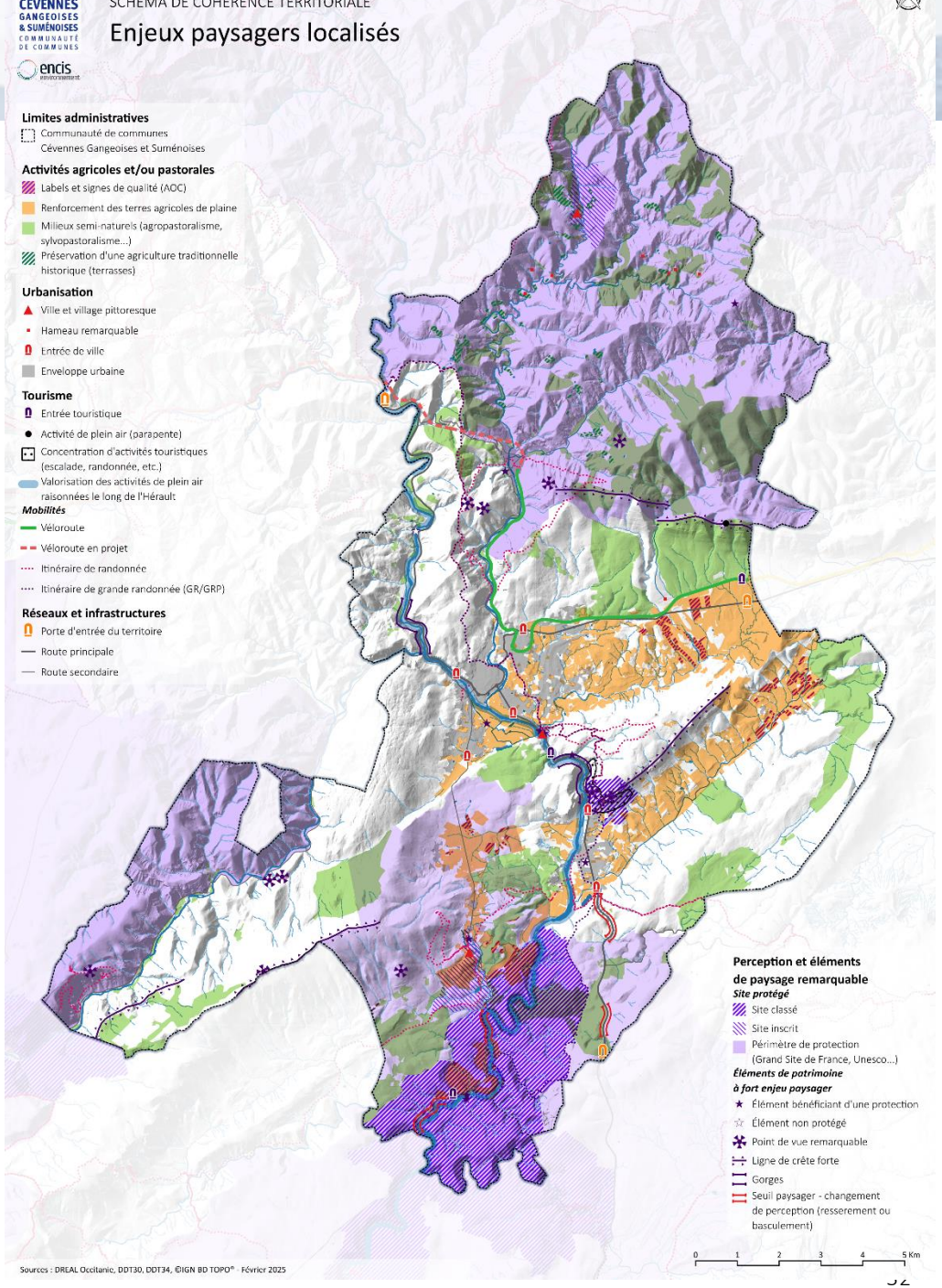

3.2 Quels enjeux de consommation d'énergie, d'émissions de GES et de production d'ENR?

Consommation d'énergie, une dépendance aux énergies fossiles
qui impacte les ménages

- Consommation énergétique totale du territoire en 2021 : 224,1 GWh
- Deux secteurs particulièrement consommateurs :
  - ✓ le résidentiel (41%)
  - ✓ le transport (44%)
- Une prédominance de l'usage des produits pétroliers (49%)
- Des ménages concernés dans leur quotidien : déplacement et consommation énergétique des lgts

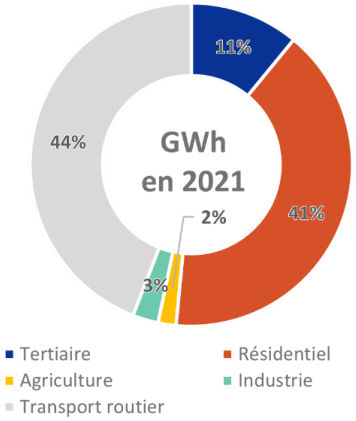

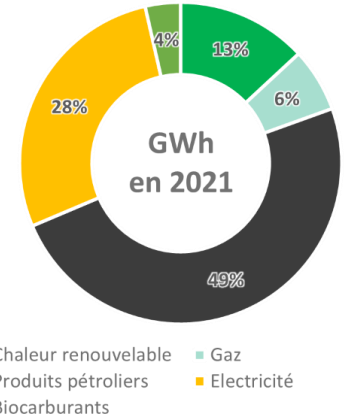

Un enjeu de réduction de la précarité énergétique (*habitat/ mobilité /climat)*

- **17,4 % des ménages**, soit 1 093 ménages, confrontés à des difficultés pour couvrir leurs besoins énergétiques de base.
- **Locataires sont les plus exposés**, taux de pauvreté élevé (37,7%)
- **Facture énergétique** *(habitation + déplacement)* **élevée**, 5438 €, dépendance à des énergies fossiles (fioul, gaz)

Logements anciens et vulnérabilité
45,6% construites avant 1970

Dépendance à la voiture
Facture énergétique déplacement : 3 191 €
et isolement rural

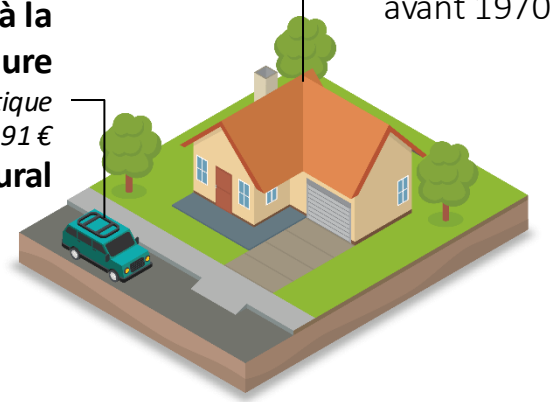

Une baisse engagée des consommations énergétiques

qui peut s'appuyer sur des dispositifs existants et amplifiables

- **Trajectoire de réduction des consommations finales brutes d'énergie**
  (Énergie brute : énergie électrique + énergie thermique)
  - ✓ CCCGS: Baisse de -9% depuis 2012
  - ✓ **Objectif régional 2030** : 17,6 MégaWatt par habitant

- 9 %
depuis 2012

- **Un territoire déjà exemplaire par rapport aux objectifs régionaux 2030**
  - ✓ Consommation CCCGS en 2021 : 17 MégaWatt par habitant

Un enjeu de réduction de la facture énergétique : stratégique & à fort impact social

Secteur résidentiel : Réduction des consommations énergétiques de **26 %** en moyenne après réalisation de **travaux de rénovation énergétique → dispositifs existants : OPAH RU et PIG**

Secteur des transports routiers : Promotion **des mobilités alternatives** (vélo, autopartage, covoiture, transport en commun) **→ dispositifs existants : schéma directeur de modes actifs**

Un territoire peu émetteur de gaz à effet de serre (GES)

- Émission de GES (***hors importation***) en 2021
  - ✓ **41,2kT CO2e et 3,2teqCO2/hab/an**
- Une empreinte carbone par habitant inférieur aux références départementales, régionale et nationale

Émissions de GES en 2018

Comparaison des émissions de gaz à effet de serre à différents échelons territoriaux (en teqCO_2/hab/an)

Source : Pict'Occitanie - DREAL ©

- Évolution : Baisse de -7% de puis 2015
- Objectif SRADDET 2030
  - ✓ Valeur « objectif » de la Région : 3,9 teqCO2/hab (soit supérieure au chiffre CCCGS)

Réalisé : - 7 %
depuis 2015

Un territoire déjà vertueux ➔Enjeu de développement économique et d'amélioration du niveau de vie des populations à prendre en compte

La mobilité : un levier stratégique aux multiples gains

- Les dimensions stratégiques de la mobilité
  - ✓ Carbone : 49% des émissions de GES
  - ✓ Energie : 44% des consommations du territoire
  - ✓ Mode d'urbanisation : développement des périphéries, perte d'attractivité des centres
  - ✓ Précarité énergétique : 60% de la facture énergétique des ménages
  - ✓ Poids des déplacements pendulaires pour le territoire

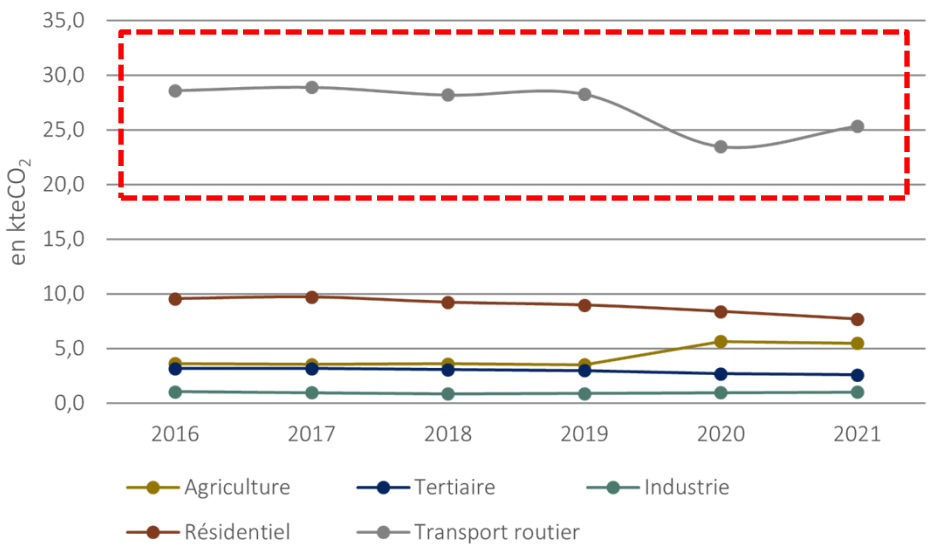

Enjeu de décarbonation des transports

- 83,2% des déplacements domicile/travail effectués en voiture en 2021
- Promotion des mobilités alternatives : mobilités actives, transport en commun, mobilités partagées, alternatives aux véhicules thermiques, etc.

Un territoire « puit de carbone » d'intérêt régional

- Une séquestration annuelle considérable
  - ✓ 10 $MtCO_2e$ grâce à ses puits **soit plus de 251 années d'émissions de GES du territoire.**
- Un rôle crucial joué par les sols, notamment des forêts et prairies naturelles, en tant que réservoirs majeurs.
- Un positionnement stratégique à l'échelle de la Région : zone de transition/tampon avec le cœur du parc
- Des défis à relever pour maintenir la séquestration carbone

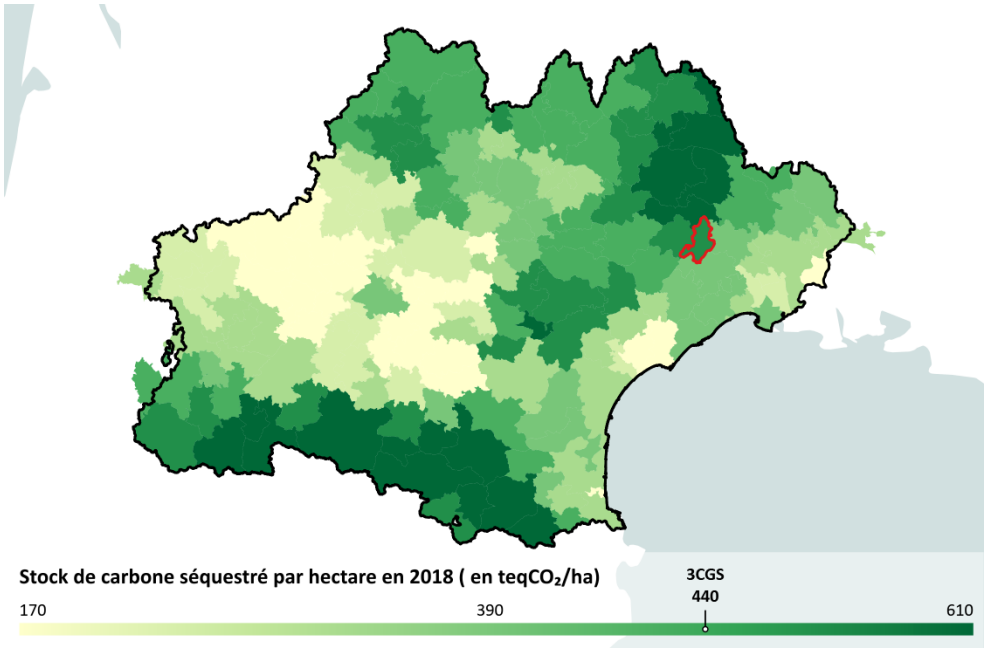

Des enjeux de préservation des capacités de séquestration du carbone

- **La gestion de la forêt** :
  maintien de la dynamique de séquestration Carbone = entretien la forêt.
  Forte fragmentation foncière (91 % des forêts en propriétés privées) ➔gestion durable difficile.
- **Pressions anthropiques** : mitage urbain, étalement, et faible implication des propriétaires.
- **Maitrise de l'artificialisation** : faible capacité de stockage due à l'urbanisation.

Une production d'EnR encore limitée (dépendance énergétique)

- **Une dépendance énergétique forte**
  - ✓ Une part limitée (14%) et stable des énergies renouvelables (EnR) dans la consommation finale d'énergie brute
- **Un mix énergétique local dominé par le bois énergie**
  - ✓ 92 % de la production d'énergie renouvelable en 2021 (30,9 GWh)
  - ✓ Forte dépendance aux ressources de bois pour la production d'EnR
- **Faible développement des autres sources d'énergie renouvelable (EnR) sur le territoire**
  - ✓ Nécessité de diversifier les filières pour renforcer la résilience énergétique locale
  - ✓ La désignation des ZA-ENR (*zones d'accélération pour la production d'EnR*) devrait permettre un renforcement significatif des capacités locales

Trajectoire d'augmentation de la part des énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie brute

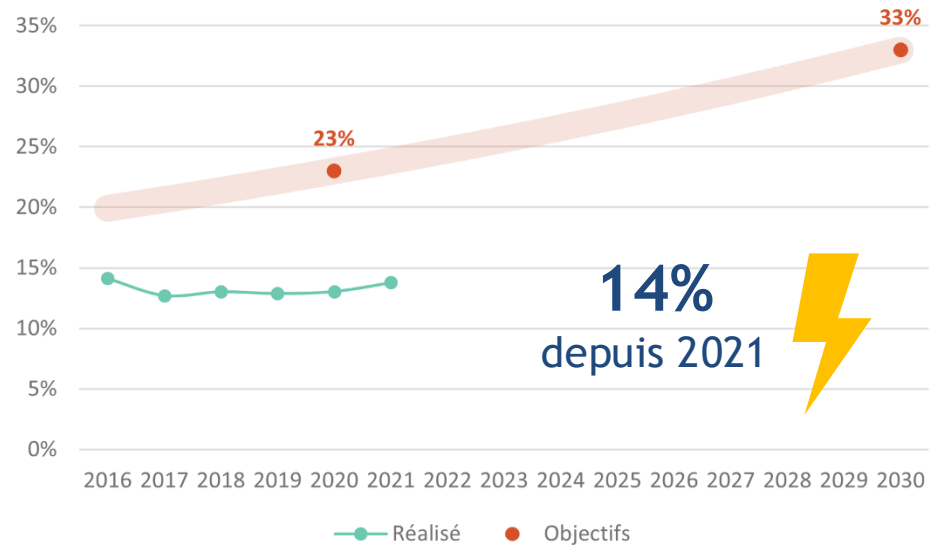

Enjeu de diversification et d'indépendance énergétique

Les potentiels de production EnR

- Potentiel de chaleur renouvelable
  - ✓ Un potentiel théorique conséquent pour la production de bois énergie : 21 000 ha de forêts dont 1/3 exploitables
  - ✓ Aérothermie/ géothermie : potentiel significatif (mais coût d'installation élevé)
  - ✓ Solaire thermique : sur toiture / logements collectifs
- Potentiel d'électricité renouvelable
  - ✓ Solaire Photovoltaïque sur toiture
  - ✓ Solaire Photovoltaïque sur parking/ombrières
  - ✓ **Hydroélectricité**
  - ✓ Agrivoltaïque sur zones pastorale

Grand éolien et PV au sol: pas de potentiel
Fortes contraintes écologiques, agricoles et paysagères;
Topographies accidentées/ Problématiques d'accessibilité

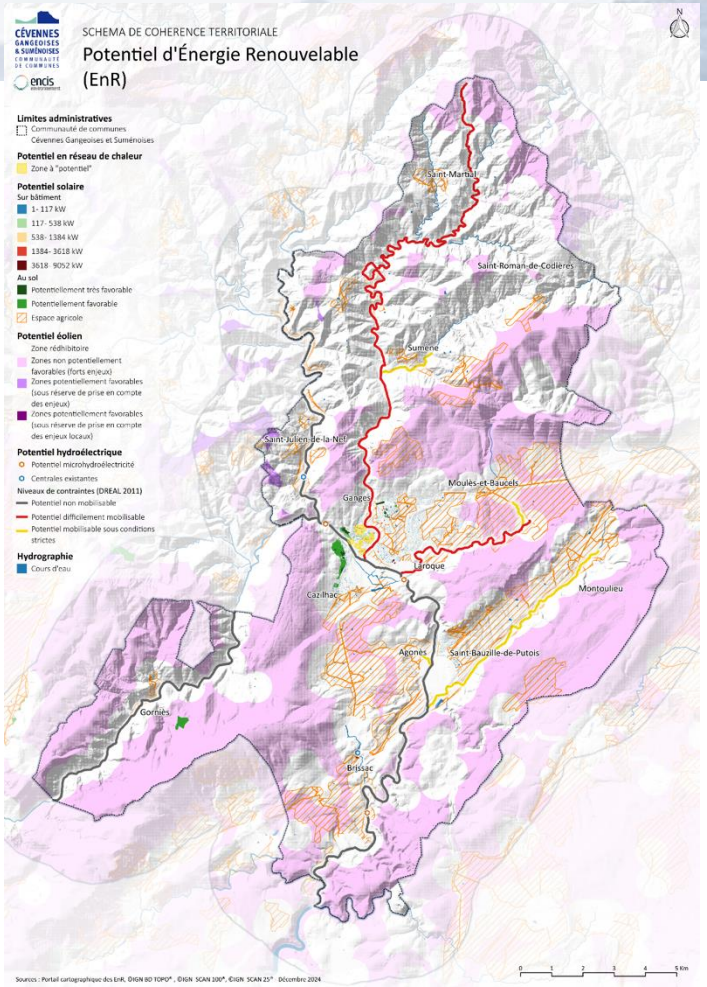

Enjeu de détermination des zones favorables à la production d'EnR

Un climat en mutation dont les effets sont déjà visibles

- Un évolution climatique déjà en cours
  - ✓ **Augmentation de la température moyenne annuelle de +1,29 °C** entre 1960 et 2020.
  - ✓ **Diminution des précipitations annuelles de 60 mm** sur la même période, amplifiant le stress hydrique.

- Projections et impacts à l'horizon 2050 :
  - ✓ Étés plus chauds (+2,6 °C) avec une intensification des vagues de chaleur (+15 %).
  - ✓ Augmentation des **risques de feux de végétation** (+20 jours/an de danger élevé).
  - ✓ Sécheresses prolongées et **pluies plus intenses**, aggravant les **risques d'inondations soudaines**.

- Impact négatif pour le territoire
  - ✓ Inadaptation des logements
  - ✓ Exposition renforcée aux risques naturels majeurs (inondation, feux, argiles)
  - ✓ Baisse des capacités de production agricole
  - ✓ Altération des puits de carbone et de la ressource économique que représente la forêt

Projection de la température moyenne par saison en 2050 (en °C)

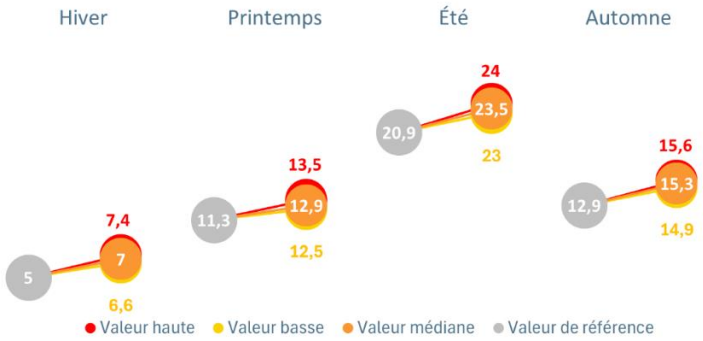

Enjeu de régénération et d'adaptation

- Préservation des écosystèmes pour maintenir les services écologiques (forêts, prairies, corridors écologiques).
- Gestion de l'eau (stockage, réutilisation, protection des zones humides).
- Aménagement du territoire (urbanisme résilient, limitation de l'artificialisation).

3.3 Quels enjeux de ressource en eau et de risques naturels?

Des masses d'eau à préserver
car stratégiques à l'échelle du SAGE

- Des masses d'eau souterraines en très bon état, à préserver durablement
  - ✓ Ressources en eau souterraines en bon état, jouant un rôle clé pour l'alimentation en eau potable.
- Des eaux superficielles en état moyen et une situation plus dégradée pour l'Hérault
- Une pression anthropique limitée, à maîtriser localement
  - ✓ Activités agricoles et usages domestiques (assainissement) : Pollutions diffuses
  - ✓ Tourisme estival

Enjeu de maintien de la qualité des ressources

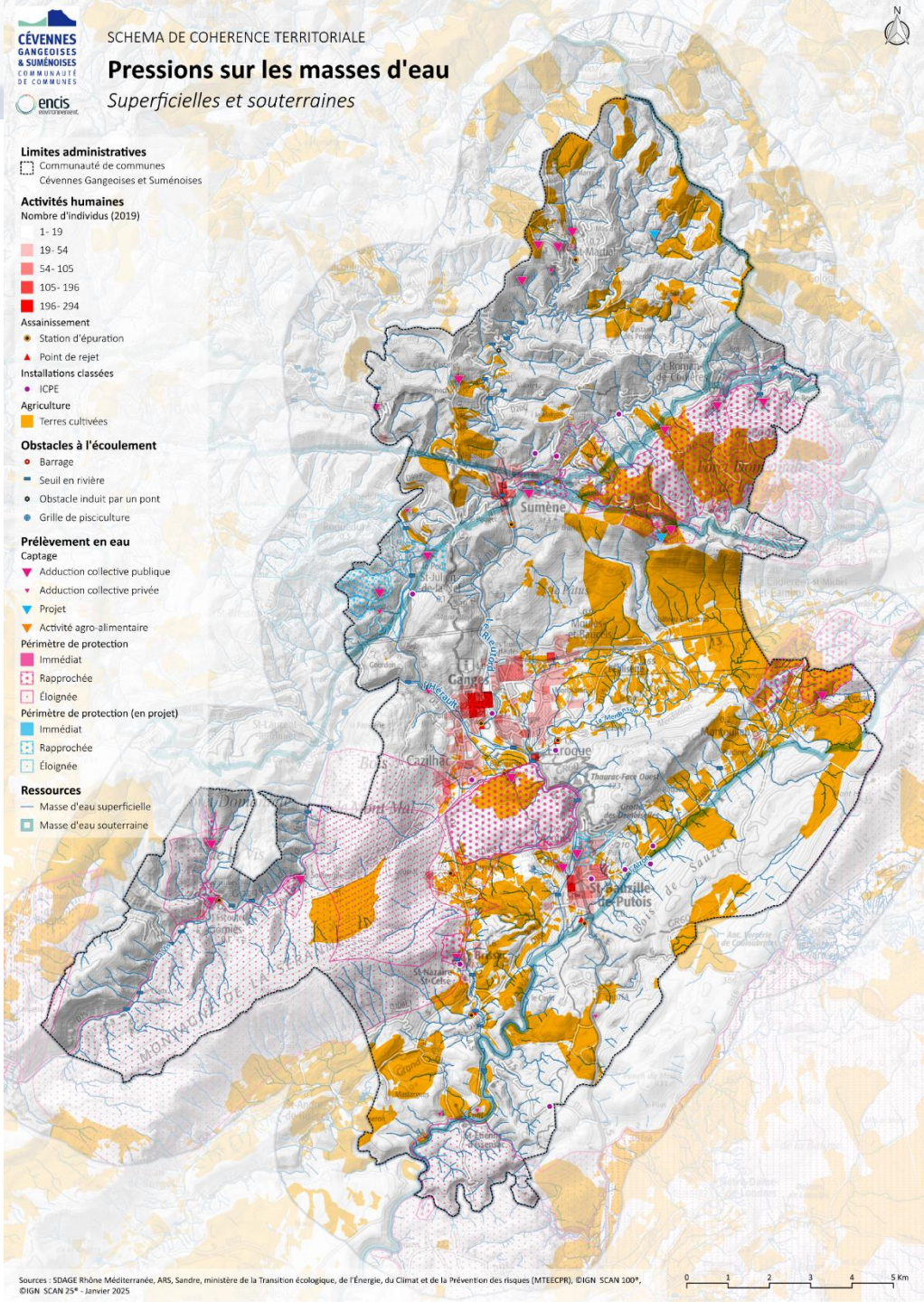

Une ressource en eau modérément sollicitée

- Une diversification des ressources pour sécuriser l'approvisionnement
  - ✓ Jusqu'en 2023, une dépendance aux eaux de surface et aux aquifères karstiques
  - ✓ En 2024, mis en place du forage du Fesquet à Cazilhac et réalisation de nombreux travaux d'alimentation (=sécurisation)
- Des prélèvements fluctuants selon les usages mais soutenables
  - ✓ Des volumes d'eau potable globalement stables, assurant l'alimentation de 84 % de la population
  - ✓ Des prélèvements agricoles en baisse et une transition vers des pratiques plus économes en eau

Regards comparatifs

Territoire peu consommateur d'eau

Absence de consommation industrielle et économique (hors irrigation et énergie) explique la faiblesse des prélèvements totaux d'eau

Prélèvement d'eau au milieu naturel en 2021

Tous usages, sauf turbine, canaux et énergie (en m³/hab)

Source : Banque Nationale des Prélèvements Quantitatifs en Eau (BNPE)©

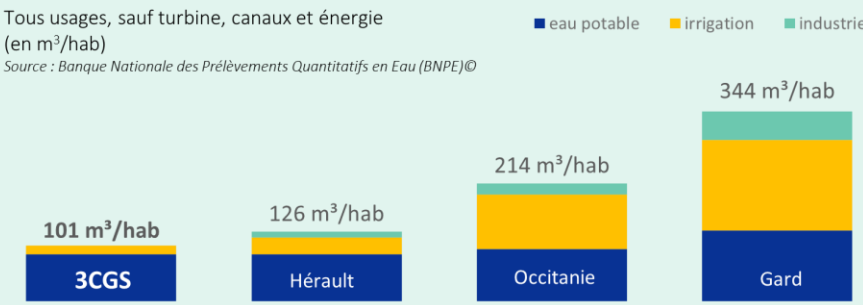

Enjeu de poursuite des efforts / anticipation du changement climatique

Un territoire fortement exposé aux risques naturels

- Un risque inondation localisé dans les plaines/secteurs urbanisés
  - ✓ Tous les pôles sont concernés par un risque d'inondation notable : Agonès**/** Brissac/ Cazilhac/ Ganges/ Laroque/ Saint-Bauzille-de-Putois
- Un aléa feux de forêt omniprésent sur le territoire
  - ✓ Une importante couverture forestière (80% des surfaces)/ Des risques forts au niveau des franges urbaines
  - ✓ Perspectives climat: une augmentation de 80% du nombre de jours avec risque significatif de feu de végétation en 2050
- Des risques de mouvements de terrains marqués (*morphologie des sols*)

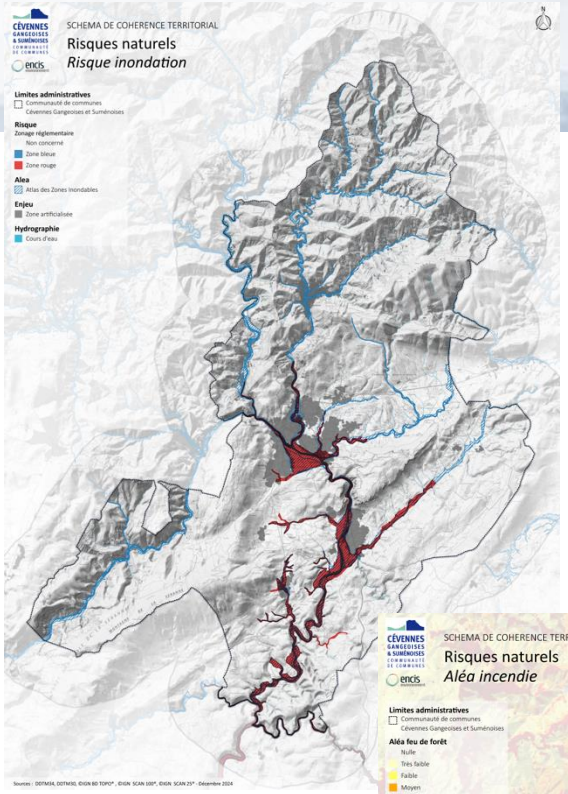

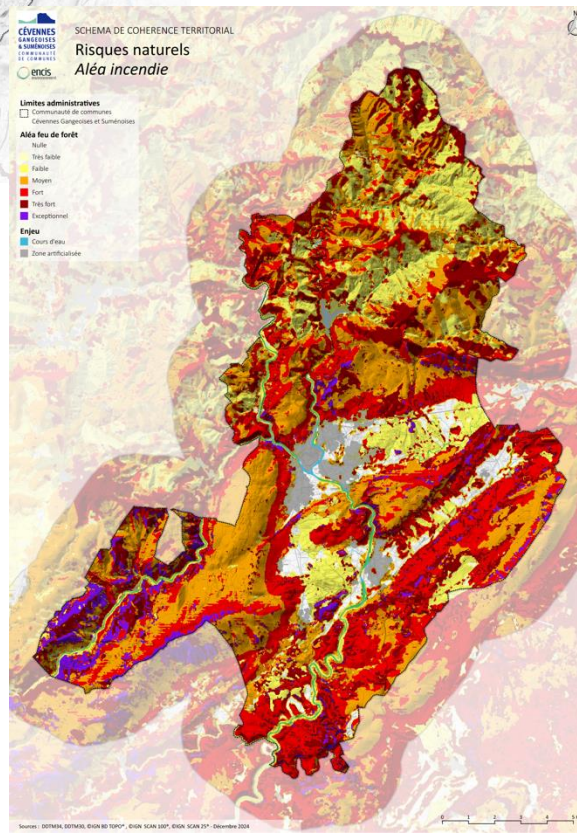

Enjeu de prévention et d'anticipation

DÉBATS

MERCI!